



Ensemble nous sommes plus forts !

Emboutissage

Mercredi 21 février à 13 H30 un CE extraordinaire a annulé la journée de H- de jeudi 22 février sur la ligne 803 en TB, à l'emboutissage.

En cette période de vacances scolaires, les salariés avaient organisé leurs emplois du temps en fonction (Annulation de la garde des enfants par les nounous, prise de Rendez-vous etc...).

Dans ces conditions, les salariés de la ligne se sont réunis au pied de la ligne après la première pause de l'après-midi pour réclamer ensemble :

- ✓ Le paiement de la prime de prévenance tardive,
- ✓ Une compensation de 4 heures dans les compteurs individuels.

Sauf que le RG qui s'est engagé dans un premier temps, à les payer, revient aujourd'hui sur les engagements pris !

Accident à Belchamp

Le 8 Février 2018 les mandatés CHSCT/CGT ont posé un DGI (Danger Grave et Imminent) suite à l'accident d'un salarié d'une entreprise prestataire dans le secteur montage pneu CLDR.

Nous avons signalé à l'ergonome du site, au CHSCT Ordinaire de Juin 2017 que dans plusieurs secteurs des roues montées (jante + pneu) étaient encore stockées au 3^{ème} niveau des racks.

Malgré les alertes du CHSCT, la direction du site n'ayant pas pris les mesures nécessaires, un salarié s'est gravement blessé à la main.

Un accident qui aurait pu être évité si la direction avait écouté la CGT ! Aujourd'hui c'est le salarié qui souffre de ses blessures et non la direction.

Le code du travail stipule, que l'employeur est responsable de la santé physique et morale des travailleurs.

Cadences infernales

Avec l'ergonomie, les cadences, les ficheS de postes tout est fait pour nous faire croire, à la faisabilité du travail. **Sauf que sur les lignes il en va tout autrement !**

Pour pouvoir tenir un poste, il faut courir toujours plus, sans même avoir le temps de boire, de parler, d'aider notre collègue de travail qui coule, etc.

Pour la CGT, ces conditions de travail sont inadmissibles ! Nous les dénonçons régulièrement dans les instances (CE, CHSCT, DP...)

Des milliers de salariés sont au chômage et des milliers d'autres en permanence avec un emploi précaire. Grâce au travail de tous, les bénéfices débordent, alors l'heure est aux embauches en CDI, travailler encore comme au siècle dernier, c'est impensable !

1 départ = 1 embauche en CDI

Dans ses usines, la direction PSA maintient environ 10 000 salariés intérimaires dans la précarité, dont plus de 2400 à l'usine de Sochaux.

La direction, utilise ce nombre d'intérimaires comme prétexte aussi pour ne pas ouvrir l'accès au plan sénior à tous les salariés.

Pour la CGT, tous les intérimaires qui le souhaitent doivent être embauchés en CDI PSA, mais aussi, doivent être augmentés comme les embauchés et toucher les mêmes primes que nous.

Nous n'accepterons jamais que nos collègues intérimaires soient traités différemment que nous.

Aussi, le plan sénior devrait être ouvert à tous les salariés âgés, de toutes catégories professionnelles. Ces départs, ainsi que les départs ayant déjà eu lieu, seraient largement compensés par l'embauche massive de tous les intérimaires qui le souhaitent !

Mulhouse

Vendredi 23 février à Mulhouse, le ministre des finances et le PDG de PSA, Carlos TAVARES (14 000€ par jours 7 jours sur 7) se sont rendus sur le site.

La CGT a interpellé le ministre sur les maigres augmentations de salaires ainsi que sur les pertes d'emplois et le nombre d'intérimaires présents à Mulhouse, le Ministre, a botté en touche.

Tous les gouvernements et leurs représentants s'attaquent aux droits du monde du travail et défendent les intérêts du patronat dont PSA fait partie et c'est ce que le ministre des finances a montré une fois de plus devant les caméras.

Tous ensemble nous devons imposer une meilleure répartition des richesses !

1^{er} Mars

Le montant de la prime d'intéressement et celui de la participation devraient être communiqués cette semaine.

Ces primes ne peuvent pas et ne doivent pas remplacer une forte augmentation de salaire. Bien sûr que nous n'allons pas cracher dessus mais les primes sont aléatoires alors que nos factures elles, tombent tous les mois !



Du changement à la cgt

Suite au départ de Patrick Poirot de l'entreprise, c'est **Damien Geoffroy technicien à Belchamp qui le remplace au secrétariat de notre syndicat.**

Nous tenions à remercier Patrick pour le travail accompli dans sa fonction de Délégué Syndical et lui souhaitons du succès pour son nouveau projet.

Mai 1968

Cette année, cela fera 50 ans que les grèves de 1968 ont débutées. A sochaux, cette grève a été endeuillée par le décès de deux ouvriers.

Nous n'oublierons jamais et nous ne pardonnerons jamais !

Mais cette période n'est pas seulement une période triste, ce fût le moment de grandes avancées pour les salariés et pour les femmes, de nouveaux droits pour tous.

Dans ce contexte la CGT s'apprête à commémorer cette date, par de nombreux événements, durant les mois de mai et juin 2018.

Nous vous communiquerons très prochainement **le programme des expositions, concert, soirées débat alors réservez dès à présents de la place dans vos agendas !**

Billet de train



Vous pouvez bénéficier, une fois par an, d'un billet de train SNCF à tarif réduit (25 ou 50 %), sur un trajet aller-retour d'au moins 200 km, à l'occasion de vos congés.

Lors des grèves de 1936, les salariés ont acquis le droit à des congés payés. Mais pour que ces congés permettent de « changer d'air », ils ont aussi revendiqué et gagné un tarif réduit sur les billets de train permettant de partir en vacances. Une conquête peu connue mais toujours d'actualité !

Pour la marche à suivre, plus d'infos sur notre site internet :

<http://psasochaux.reference-syndicale.fr/billet-de-train-de-conge-annuel/>